

# Bien vivre dans nos hameaux

## Bulletin municipal N° 5 - Avril 2009



## INFOS MUNICIPALES

### ● Mairie

A partir du 14 avril, l'entrée de la Mairie est transférée à l'arrière du bâtiment. Une signalétique sera mise en place.

Nous vous rappelons  
les horaires d'ouverture :

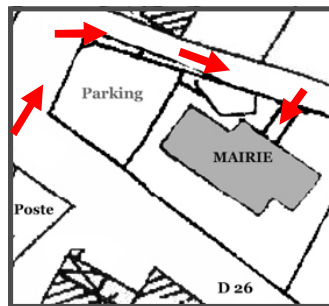
**Lundi : 14h30 - 17h30**

**Mardi, Mercredi, vendredi  
13h30 - 17h30**

**Judi : permanence**

**téléphonique l'après-midi**

**Samedi : 9h - 12h.**



### ● Devenir de La POSTE de SAUVETERRE

La Poste assure actuellement un service public de 15 h 00 par semaine. Elle envisage de passer à 7 h 30 à compter du 2 mai 2009.

Pour conserver ce service de 15 heures par semaine, la Poste nous a proposé de faire une Agence Postale Communale qui serait à la charge de la commune.

Les services de la Poste seraient conservés tels que affranchissements, ventes de timbres, colissimo, objets recommandés, prêts à poster...

Des services financiers restreints, concernant des sommes inférieures à 300 € par semaine, seraient assurés par l'agent, employé communal, qui serait formé par la Poste et appuyé par les agents du bureau Centre de la Poste. Nous aimerions avoir votre avis et vous rencontrer au cours d'une réunion publique, **salle de la Mairie, le 24 avril 2009 à 21 h00.**

### ● Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le 26/01/09, le Conseil Municipal a pris une délibération : **prescrivant la révision du PLU approuvé le 2 janvier 2005 et ouvrant à la concertation de la population pendant toute la durée de l'étude.**

Depuis le 23/02/2009, les habitants de Sauveterre peuvent consulter en Mairie le dossier présentant les éléments du projet de révision. Un registre est mis à disposition du public **permettant de consigner des remarques et propositions sur l'économie générale, les enjeux et le diagnostic du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et du P L U.**

Ensuite, le dossier, sera soumis à la consultation des services de l'Etat et des partenaires qui ont 3 mois pour

faire part de leurs observations.

Enfin, le dossier sera soumis à **Enquête Publique (1 mois)**. Les habitants en seront informés par voie de presse et affichage et pourront, alors, faire part **de leurs requêtes personnelles au Commissaire Enquêteur**, qui les transmettra à la municipalité et aux différents partenaires.

### ● Ecole

Les parents, d'enfants nés en 2006, sont invités à se présenter au plus tôt à la Mairie afin de faire recenser leur(s) enfant(s) **pour la rentrée scolaire 2009-2010.**

Il leur sera remis un formulaire d'inscription avec la liste des pièces à fournir.

### ● Tempête du 24 janvier 2009.

L'aire couverte a subi d'importants dégâts. Les travaux de réfection de la toiture ont été réalisés ; à venir la rénovation de la cuisine. Réouverture prochaine des lieux au public.

### ● Trilogie Grands Prix du Comminges 1929, 1939 et 1949

Les 30 et 31 Mai se déroulera dans le Comminges une commémoration historique, avec le

**samedi 30 Mai à Sauveterre  
à partir de 16H45**

un passage du Rallye des stations thermales avec des voitures des Grands Prix (années 1920/1950). Comme il était de tradition à l'époque, il sera procédé à une pesée des voitures sur la bascule municipale de Bruncan.



### ● Concours des Villes et Villages fleuris 2009.

Courant Avril, nous allons recevoir la documentation pour l'adhésion au concours du Conseil Général. Il est ouvert aux habitants des communes inscrites (5 participants maximum). **Un seul impératif** : les maisons fleuries doivent être visibles de la route.

Nous souhaitons recenser les particuliers intéressés afin d'organiser au mieux le concours. Inscriptions à la Mairie avant fin Avril.

### ● Etat civil 2008

**CECCALDI Paul** Le 21 Décembre 2008 (69 ans).

Nous présentons nos condoléances à la famille du défunt.

# RELAIS DECHETTERIE

## Le Relais Déchetterie de Sauveterre de Comminges

est désormais ouvert au public, depuis **le 02 Avril :**

**Le JEUDI DE 14H00 à 17H30**

aux usagers du "Service de Collecte et de Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés" du SIVOM du Haut - Comminges. Les mairies des communes voisines seront informées de ce nouveau service. Le règlement du service de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés du SIVOM du Haut - Comminges peut être consulté au SIVOM et en Mairie mais, par souci de simplification, nous avons souhaité vous en rapporter les principales lignes ci-après.

### LES DECHETS MENAGERS & ASSIMILES

#### - Certains déchets ménagers sont collectés à domicile :

les déchets ordinaires provenant de la préparation et restes des repas et du nettoyage normal des habitations et des bureaux, tels par exemple que débris de verre ou de vaisselle, cendres inertes, chiffons, balayures et résidus divers déposés dans les conteneurs individuels ou collectifs.

#### - Certains déchets ménagers recyclables sont acceptés dans les aires d'apport volontaire :

il s'agit des déchets secs et propres susceptibles d'être valorisés tels que: piles, emballages, magazines, papiers, cartons, emballages de liquides alimentaires, bouteilles et flacons en plastique ou en verre, emballages en aluminium et en acier. Ces déchets pré-triés sont apportés par l'usager dans les colonnes situées sur les aires à cet effet ou à la déchetterie.

- **Déchets refusés en déchetterie:** les pneus usagés, les carcasses entières ou partielles de véhicules, les produits explosifs, les déchets radioactifs, les déchets contenant de l'amiante, les bouteilles de gaz, les cadavres d'animaux, les déchets ménagers normalement collectés à domicile, les déchets des activités professionnelles.

### Déchets acceptés au Point Relais de Sauveterre :

➤ **Les encombrants** comme les biens d'équipement et meubles, les matelas et sommiers, ferrailles, vélos ...

➤ **Déchets électriques et électroniques** : Frigo, four, congélateur, cuisinière, écran, petits appareils, ampoules à économie d'énergie, piles, cartouches d'imprimantes, batteries, huiles de vidange, de cuisine ...

➤ **Déchets d'Activités de Soins à risque infectieux** (aiguilles)

### Les déchets refusés au point Relais :

et pour lesquels, vous devrez vous rendre à la déchetterie d' Huos.

➤ **Les déchets verts** des espaces verts et des jardins, tontes de pelouse, feuilles, branchages.

➤ **Autres déchets refusés** : cartons, emballages, gravats, verre, produits chimiques, peintures, solvants, acides ...

### PRESENTATION ET RECEPTION DES DECHETS

Nous vous rappelons qu'en ce qui concerne la collecte des déchets ménagers non recyclables à domicile, la présentation en vrac est interdite.

Les déchets sont collectés en sacs ou en conteneurs individuels agréés par le SIVOM du Haut - Comminges ou bien en conteneurs collectifs et les déchets devront alors être mis dans des sacs. Leur présentation est, dans la mesure du possible, regroupée et parfaitement accessible.

### RAPPEL FINANCIER

Les habitants paient une redevance pour le service de collecte et de traitement des déchets. Le montant de cette redevance est fixé chaque année par le Conseil Syndical. Il est identique pour chaque foyer sauf cas particuliers.

La redevance pour un foyer est établie au nom de l'usager effectif et notamment au nom de l'occupant du logement. Dans le cas où le propriétaire n'occupe pas personnellement le logement, il doit faire connaître au SIVOM le nom de l'occupant effectif et les éventuels changements .

**Les Déchetteries du SIVOM du Haut - Comminges** (Huos, Izaourt) et **les points - relais** (Troubat, Sauveterre de Comminges) sont mis à la disposition des usagers du SIVOM et, à titre d'exception, des usagers de passage.

Les usagers devront respecter les dispositions du règlement, déposé en mairie, les consignes d' utilisation affichées à la déchetterie et les directives qui pourront être prodiguées par le responsable de la déchetterie.

L'usager devra déposer les déchets triés dans les bennes ou conteneurs prévus pour chaque type de déchets.

### JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

#### Déchetterie d' Huos :

Lundi au Samedi 9h à 12h30 - Mercredi 14h à 17h30

#### Le Relais -Déchetterie de Sauveterre de Cges :

le jeudi de 14h à 17h30

## AGENDA MANIFESTATIONS

### AVRIL

04/04 : Repas AICA

18/04 : Théâtre Club des Aînés salle des Fêtes

24/04 : Réunion publique sur la Poste salle de la Mairie 21 h

26/04 : Rallye Découverte Foyer Rural

### MAI

05/05 Assemblée Générale Foyer Rural

23/05 Club des Aînés Repas d'été

### JUIN

06/06 Club des Aînés Anniversaires des adhérents

07/06 au 13/06 Club des Aînés Voyage en Corse

20/06 : Foyer Rural Brandon

26/06 : Début des concours de quilles

### JUILLET 2009 - Fête locale

Nous saluons le redémarrage du Comité des Fêtes avec une équipe nouvelle et motivée.

**La Fête de Sauveterre se déroulera les 03, 04 et 05 Juillet 2009.**

Plus d'informations dans le prochain bulletin fin Juin.